

SPAA

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 avenue du Général de Gaulle – 38170 SEYSSINET PARISSET
433 032 661 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

A CARACTERE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2010

PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

Extrait du procès-verbal

- 3 SEP. 2010

L'an deux mille dix,
Et le trente juin, à dix heures,

Sous le N° 722

La soussignée :

- la société **HOLDICAR**, société par actions simplifiée au capital de 169 480 euros, dont le siège social est situé à SEYSSINET PARISSET (38170) – 2 avenue du Général de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 449 294 693 RCS GRENOBLE,

Agissant en qualité d'Actionnaire Unique de :

- la société **SPAA**, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros dont le siège social est situé à SEYSSINET PARISSET (38170) – 2 avenue du Général de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 433 032 661 RCS GRENOBLE,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

A statué sur l'ordre du jour ci-après, conformément aux dispositions de l'article 19.4 d) des statuts :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président de la Société,

.....

- Nomination de Co-Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,

- Pouvoirs pour formalités.

.....

SIXIEME DECISION

L'Actionnaire Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, décide de nommer :

- **Le Cabinet BBM & Associés,**
dont le siège social est situé La Tuilerie II - 4 rue Paul Valérien Perrin -
38171 SEYSSINET PARISSET,
immatriculé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro
311 903 496 RCS GRENOBLE,

en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Actionnaire Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et devant se tenir dans le courant de l'année 2016.

Le Cabinet BBM & Associés, représenté par Monsieur Laurent COHN a, par lettre séparée, déclaré accepter les fonctions de Co-Commissaire aux comptes titulaire qui viennent de lui être confiées et qu'il n'existe aucune interdiction ou incompatibilité à cette nomination.

SEPTIEME DECISION

L'Actionnaire Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, décide de nommer :

- **Monsieur Jean-Philippe BRET,**
Domicilié La Tuilerie II - 4 rue Paul Valérien Perrin – 38171 SEYSSINET PARISSET,
Né le 30 avril 1977 à ECHIROLLES (38),

en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Actionnaire Unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et devant se tenir dans le courant de l'année 2016.

Monsieur Jean-Philippe BRET a, par lettre séparée, déclaré accepter les fonctions de Co-Commissaire aux comptes suppléant qui viennent de lui être confiées et qu'il n'existe aucune interdiction ou incompatibilité à cette nomination.

HUITIEME DECISION

L'Actionnaire Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

.....

Pour copie certifiée conforme,
Le Président,
Monsieur Philippe GOURDEL.

